L'UEMOA rétrocÃ"de 450 forages à l'État

Dossier de

de /> la rédaction de H2o September 2016

La commission de l'UEMOA a officiellement rétrocédé 450 forages à l'État du Sénégal. L'acte a été matérialiss signature des documents par le commissaire en charge de la Sécurité alimentaire, de l'Agriculture, des Mines et de l'Environnement, Ibrahima Diémé, et le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Mansour Faye. M. Diémé a apprécié l'exécution du projet par l'AGETIP. "Ces forages ont contribué à la couverture des besoins dans plusieurs régions du Sénégal", a-t-il soutenu. Le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a, lui, qualifié cet appui de l'UEMOA "de soutien efficace et hautement apprécié" que l'institution apporte à nos États dans le cadre de l'améliora des conditions d'approvisionnement en eau potable des populations rurales. "L'accÃ"s durable à l'eau potable des populations figure dans l'axe 2 du Plan Sénégal Émergent (PSE) et constitue l'un des objectifs majeurs de la stratégie de développement économique et social du gouvernement du Sénégal", a affirmé Mansour Faye. L'État sénégalais aujourd'hui, sur la bonne voie pour la réalisation de la couverture universelle en eau potable. "Les bons résultats du soussecteur de l'eau potable enregistrés en milieu rural, avec 84 % de taux d'accÃ"s, sont acquis grâce aux efforts combinés de l'État et de ses partenaires au développement parmi lesquels l'Union économique et monétaire ouest africaine", a confirmé M. Faye.

Depuis 2006, la commission de l'UEMOA a initié une phase pilote du programme d'hydraulique villageoise avec l'objectif de réaliser 3 000 points d'eau. À la fin du projet, plus de 3 420 forages ont été construits. C'est l'Office des forages ruraux (OFOR) qui a désormais en charge la gestion de ce patrimoine.Â

Idrissa Sane, Le Soleil (Dakar) - AllAfrica Â